



VILLE D'AUBY – DEPARTEMENT DU NORD
Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 22 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux juin à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le quinze juin, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christophe CHARLES, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Christophe CHARLES, Franck VALEMBOIS, Mathilde DESMONS, Abdelmalik SINI, Marie-José FACQ, Didier SZYMANEK, Lydie VALLIN, Bernard CZECH, Chantal WAGON, Georges LEMAITRE, Brahim NOUI, Rudy CARLIER, Djamel BOUTECHICHE Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN, Corinne DESPREZ, Dorothee LORTHIOS, Christophe LOURDAUX, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Annick BARTKOWIAK, Freddy KACZMAREK, Carine FIEUW, Bernard GORA

Absents ayant donné procuration : Bernard MOREL à Dorothee LORTHIOS, Laurent JOVENET à Christophe CHARLES

Absente : Séverine LASNEAU

Madame Mathilde DESMONS a été désignée secrétaire de séance

25 - BUDGET RASED - CONVENTION OCCE 2024

CONTEXTE :

Madame VALLIN fait part à l'assemblée que chaque année, dans le cadre du budget du service scolaire, une subvention de 700.00 € est attribuée pour le RASED et notamment pour permettre à la psychologue scolaire d'acquérir du matériel.

La psychologue, dans le cadre de ses fonctions, intervient sur deux communes : Auby et Quincy.

Pour plus de facilité, il est recommandé d'établir une convention avec l'OCCE (association de l'Education Nationale) pour verser la subvention de 700.00 €. Ainsi, l'utilisation du budget du RASED sera plus souple et permettra d'être mutualisé avec d'autres villes.

Fonctionnement du RASED pour Auby :

Le RASED d'Auby est actuellement composé de deux enseignantes spécialisées et d'une psychologue E.N.

Les deux enseignantes spécialisées E (Madame [REDACTED] et Madame [REDACTED]) viennent chacune deux demies journées/semaine à Auby. L'une à l'école Jules Guesde et l'autre partage son temps entre les écoles Brassens-Prévert et Marcel Pagnol.

Madame [REDACTED] suit 17 enfants à l'école Brassens Prévert et 12 à l'école Marcel Pagnol.

Madame [REDACTED] quant à elle, suit 24 enfants à l'école Jules Guesde soit au total 53 enfants suivis par le RASED.

La psychologue de l'éducation nationale se rend dans les 4 écoles d'Auby. A ce jour, elle a assuré le suivi de 74 enfants (REE, ESS, demandes de bilan neuropédiatrique, demandes de PAP, orientations ...) et a effectué 32 bilans psychométriques, les enfants vus en bilan n'ayant pas été comptabilisés dans les suivis, soit au total : 106 enfants.

PROPOSITION :

Sur ces bases, et après avis favorable de la commission scolaire du mardi 16 mai 2023 et du Bureau municipal du 22 mai 2023, il est demandé au Conseil municipal de se positionner sur :

- **L'octroi d'une subvention de 700 € dans le cadre du budget RASED,**
- **La mise en place d'une convention entre la ville et l'OCCE dans ce même cadre.**

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Le conseil municipal,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

Approuve l'octroi d'une subvention de 700 € dans le cadre du budget RASED,

Approuve la mise en place d'une convention entre la ville et l'OCCE dans ce même cadre.

La Secrétaire de Séance

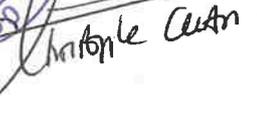


Mathilde DESMONS

Pour copie conforme,
Le Maire



Christophe CHARLES



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le 27 JUIN 2023
Le Maire,

